



LA LOUPE ■ Alors qu'aucune liste à droite ne s'est encore déclarée, la campagne est pourtant lancée...

Le Palais, ses friches, ses rancœurs

Confrontée à la gestion difficile des friches industrielles qui empoisonnent sa commune, Isabelle Briquet part pour un 3^e mandat. Ne trouvera-t-elle sur sa route qu'un seul rival, comme en 2008 ?

Florence Clavaud-Parant

Trouver 29 noms, 29 visages : le défi semble difficile à relever pour le Front National qui ne présentera sans doute pas de liste au Palais, contrairement à ce qu'aurait pu laisser croire son score aux cantonales : en 2011, le frontiste François Antoine y avait devancé de 152 voix l'UMP Emmanuel Prevot.

Une campagne sans saveur ?

Mais depuis, de l'eau a coulé sous les ponts parfois étroits de la vie politique haut-viennoise. Le FN, confronté à la faiblesse chronique de ses forces de terrain, rame dans la plupart des communes où il serait en mesure de nourrir quelques prétentions. Quant à Emmanuel Prevot, victime parmi d'autres de l'implosion de la fédération UMP haut-



UNE TERRE SOCIALISTE. Occupée par Isabelle Briquet depuis 2001, la mairie du Palais attirera-t-elle des prétendants à droite ? PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

viennoise, il a disparu du paysage...

Du coup, la maire socialiste sortante et conseillère générale, Isabelle Briquet, en arrive presque à redouter une campagne triste et sans saveur. Faute d'adversaire déclaré à droite (du moins pour l'instant), devra-t-elle se résoudre à affronter, dans un duel sans surprise, comme en 2008, le plus infatigable de

ses opposants, Yvan Tricart ?

Ce dernier l'a en tout cas promis : il sera bien en lice avec son association, "Le Palais autrement". Situé à gauche de l'échiquier politique, dans la sphère écologiste, Yvan Tricart annonce une liste « large » où pourraient, dit-il, se trouver des gens issus de la mouvance du Front de Gauche. Il aurait

bien tenté, il y a quelques semaines encore, un rapprochement de circonsquences avec Isabelle Briquet, qui brigue un 3^e mandat et pourrait à nouveau mener une liste d'union de la gauche, même si rien n'est encore ficelé.

Mais imaginer les deux adversaires sur une liste commune relève de l'illusion. Trop de rancœurs,

EN CHIFFRES

Population
5.946 habitants. Densité : 575,6/km².

Superficie
10,3 km².

Revenu moyen
Net déclaré par foyer fiscal : 23.411 € (département : 20.886 €).

Taux de chômage
9,5 % de la population active de 15 à 64 ans (département : 10,1 %).

Logement
Part des ménages propriétaires : 78,7 % (61,2 % en HV).

(*) Chiffres Insee, 2009.

trielles qui sont autant de boulets pour une équipe municipale, Le Palais est peut-être la commune de l'Agglomération de Limoges la plus difficile à gérer, du moins sur le plan de l'urbanisme. Depuis cinq ans, les polémiques lancées par Yvan Tricart se succèdent au gré des séances souvent agitées du conseil municipal. Après les pneus de Watellez, ou encore les déboires de la fonderie de cuivre de l'ex-CGEP, la dernière en date concerne l'ancienne friche Total-Solic, à l'entrée de la ville (*lire ci-dessous*).

Trop d'impôts ?

« La majorité municipale n'a pas su faire reconnaître les besoins légitimes du Palais, affirme Yvan Tricart. Nous sommes devenus la ville qui paie le plus d'impôts fonciers après Panazol, et pour quels investissements ? ».

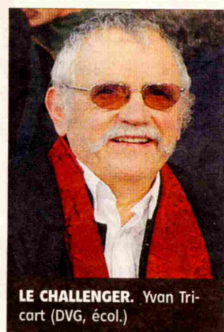
De son côté, Isabelle Briquet dénonce les approximations de son opposant, son manque de rigueur et son acharnement gratuit. L'élue socialiste ne le cache pas : elle aimerait bien, de temps en temps, changer d'adversaire. ■



LES CANDIDATS DÉCLARÉS



LE MAIRE SORTANT. La socialiste Isabelle Briquet.



LE CHALLENGER. Yvan Tricart (DVG, écol.)

Candidat ?

Dans le cadre des municipales 2014, Le Populaire du Centre publie régulièrement des pages spéciales relatant les enjeux du scrutin et l'état des lieux dans chaque commune. Les candidats présentant des listes en Haute-Vienne peuvent se faire connaître auprès de notre rédaction, en envoyant un mail (préciser "rubrique Municipales") à : lepopulaire@centrefrance.com ■

LES PRÉCÉDENTS SCRUTINS (*)

2008 ■ Les municipales

"Le Palais dynamique et solidaire" (liste Briquet, PS) : 1.812 voix (61,6 %), 23 élus. "Ensemble, Le Palais autrement" (liste Tricart) : 1.132 voix (38,5 %), 6 élus.

2011 ■ Les cantonales

1^{er} tour. Participation 54,32 %. E. Prevot (UMP) : 210 voix (8,83 %). S. Gouraud (PC) : 346 voix (14,54 %). I. Briquet (PS) : 990 voix (41,61 %). Y. Tricart (divers écologistes) : 471 voix (19,8 %). F. Antoine (FN) : 362 voix (15,22 %).
2^e tour. Participation : 54,16 %. I. Briquet (PS) : 1616 voix (73,12 %), élue. F. Antoine (FN) : 594 voix (26,88 %).

MAI 2012 ■ La présidentielle

2^e tour. Participation : 86,33 %. F. Hollande : 2.610 voix (70,1 %). N. Sarkozy : 1.113 voix (29,9 %).

JUIN 2012 ■ Les législatives

2^e tour. Participation : 56 %. F. Prevot-Sola (UMP) : 698 voix (28,8 %). A. Rodet (PS) : 1.722 voix (71,1 %).

(*) Résultats sur la commune du Palais.

De l'entrée de ville au nouvel Ehpad

Voici deux dossiers "chauds" parmi ceux qui devraient alimenter la campagne et peser dans le bilan de la mandature qui s'achève.

Le plus. Le futur Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) devrait être un vrai soulagement pour la commune, d'autant qu'il n'aura pas d'impact budgétaire. Cofinancé par l'État et le département de la Haute-Vienne, il remplacera l'actuelle maison de retraite, dont les locaux sont vétustes. Il s'agit du seul projet de ce type en Haute-Vien-



LA FRICHE SOLIC EN RECONVERSION. Les travaux ont enfin débuté, mais nul ne sait encore qui occupera les 1.700 m² prévus pour une surface alimentaire. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

ne à avoir bénéficié, via l'ARS (Agence régionale de santé), d'une autorisation supplémentaire en terme de capacité d'accueil : 136

places au lieu de 80 initialement. Il sera implanté au Mas, face à l'actuelle maison de retraite. **Le moins.** Il s'agit des dou-

tes qui pèsent sur le projet de réaménagement de l'ancienne friche Total-Solic, avenue de Limoges. Après une longue attente, le chantier est enfin lancé par le promoteur immobilier qui avait racheté le site à la municipalité en 2008. Malgré une autorisation pour l'installation d'une surface alimentaire de 1.700 m², il semble que personne, pour l'instant, ne se soit manifesté. Autre débat : l'incidence environnementale. La municipalité assure que le site a été correctement dépollué. Yvan Tricart prétend le contraire. ■

À venir

Aixe-sur-Vienne. Après Bellac, Couzeix et Le Palais, nous évoquerons dans notre prochaine page consacrée aux municipales 2014 le cas d'Aixe-sur-Vienne, les enjeux de ces élections et les scrutins précédents dans la commune.